



# Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale  
9 février 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 21<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 28 octobre 2010, à 15 heures

*Président* : M. Lundberg (Vice-Président). . . . . (Finlande)

## Sommaire

Point 19 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (*suite*)

Point 22 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance (*suite*)

Point 23 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière (*suite*)

- a) Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (*suite*)
- b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (*suite*)

Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- b) Coopération pour le développement industriel (*suite*)

Point 26 de l'ordre du jour : Développement agricole et sécurité alimentaire (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



*En l'absence de M<sup>me</sup> Ochir (Mongolie),  
M. Lundberg (Finlande), Vice-Président, assume  
la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

**Point 19 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (suite) (A/C.2/65/L.7)**

*Projet de résolution sur la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement (A/C.2/65/L.7)*

1. **M. Daris** (Yémen) présente le projet de résolution A/C.2/65/L.7 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**Point 22 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance (suite) (A/C.2/65/L.9)**

*Projet de résolution sur la culture et le développement (A/C.2/65/L.9)*

2. **M. Daris** (Yémen) présente le projet de résolution A/C.2/65/L.9 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**Point 23 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière (suite)**

**a) Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (suite) (A/C.2/65/L.5)**

*Projet de résolution sur la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (A/C.2/65/L.5)*

3. **M. Daris** (Yémen) présente le projet de résolution A/C.2/65/L.5 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (suite) (A/C.2/65/L.8)**

*Projet de résolution sur les groupes de pays en situation particulière : mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (A/C.2/65/L.8)*

4. **M. Daris** (Yémen) présente le projet de résolution A/C.2/65/L.8 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite) (A/C.2/65/L.10)**

*Projet de résolution sur la promotion de l'écotourisme aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement (A/C.2/65/L.10)*

5. **M. Iziraren** (Maroc) présente le projet de résolution A/C.2/65/L.10.

**b) Coopération pour le développement industriel (suite) (A/C.2/65/L.11)**

*Projet de résolution sur la coopération pour le développement industriel (A/C.2/65/L.11)*

6. **M. Daris** (Yémen) présente le projet de résolution A/C.2/65/L.11 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**Point 26 de l'ordre du jour : Développement agricole et sécurité alimentaire (suite) (A/65/73-E/2010/51, A/65/253 et A/65/486)**

7. **M. Al-Azri** (Oman) dit que de nombreux facteurs contribuent à l'insécurité alimentaire, dont la sécheresse, la désertification, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, la croissance démographique et l'augmentation du coût de l'énergie. La stratégie à long terme de l'Oman consiste à accroître la production alimentaire intérieure, à maintenir des réserves alimentaires stratégiques, à encourager le traitement des produits alimentaires et à promouvoir une culture de consommation rationnelle.

8. Après s'être félicité des résultats de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tenue au début du

mois à Rome, l'intervenant fait l'éloge de l'Alliance mondiale pour les terres arides, initiative lancée par le Qatar à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui vise à assurer la sécurité alimentaire dans les pays arides.

9. **M. Mayala** (Congo) dit que la vulnérabilité des marchés alimentaires aux chocs résultant des crises récentes montre qu'il est nécessaire de revoir les politiques concernant l'occupation des sols, les investissements agricoles et les infrastructures rurales. À cet égard, il se félicite de l'action menée par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale que le Secrétaire général a constituée et par le Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale. Sur le continent africain, des partenariats internationaux tels que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique ont permis des progrès notables mais il faudrait renforcer la coordination internationale pour que chacun puisse jouir de son droit à l'alimentation.

10. La sécurité alimentaire est une grande priorité pour le Congo, qui est déterminé à ne plus dépendre d'importations alimentaires massives qui lui coûtent chaque année près de 120 milliards de francs CFA. Le Congo participe au Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire et il exécute actuellement un programme national de sécurité alimentaire pour la période 2008-2012 dont un projet prévoit la création de « nouveaux villages » appelés à pratiquer une agriculture modèle. Par ailleurs, il a constitué un fonds de soutien à des programmes agricoles, de distribution de semences et de repeuplement des cheptels en association avec des organismes internationaux, et il a autorisé des sociétés étrangères à explorer ses vastes forêts septentrionales aux fins de la production de biocarburant.

11. Le Gouvernement congolais compte investir l'équivalent de 80 millions de dollars dans le secteur agricole dans les quatre ans à venir. Il se félicite de l'aide bilatérale et multilatérale que lui fournissent des partenaires internationaux pour développer le potentiel agricole du Congo.

12. **M<sup>me</sup> Jayasuriya** (Sri Lanka) dit qu'il est indispensable d'accroître la production agricole et la sécurité alimentaire pour atteindre l'OMD 1, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la pauvreté et de la faim. Continuer sur la lancée

actuelle aggravera le sort des millions de personnes qui sont déjà privées de leur droit à l'alimentation et à une eau potable.

13. Les pays de l'Asie du Sud comprennent bien qu'il est capital de mieux exploiter les ressources naturelles mondiales, notamment la terre et l'eau. C'est pourquoi l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASARC) exécute actuellement un programme intitulé « Agriculture Vision 2020 », qui vise à élaborer une stratégie fondée sur la science pour apporter une réponse collective aux chocs mondiaux et autres défis et saisir les possibilités d'action. Les paysans de la région, qui représentent la majeure partie de la population, dépendent pour vivre de petites exploitations agricoles. Or, les fluctuations des cours des produits de base les empêchent de cultiver ces exploitations à leur guise, en particulier de choisir leurs cultures et de pratiquer une agriculture économiquement viable autant qu'ils le souhaiteraient. Le fait qu'on n'ait pas cherché à développer une industrie agricole autosuffisante les a fait entrer dans un cercle vicieux de pauvreté et d'insécurité alimentaire.

14. Il est urgent que les pays en développement adoptent des politiques de soutien à leur secteur agricole. Des financements abordables, des contrats à long terme, des dispositifs ouvrant l'accès aux marchés, des semences, engrais et infrastructures de qualité, des technologies permettant d'accroître la production, des méthodes propres à réduire au minimum les pertes après récolte et des dispositifs permettant de produire des produits à valeur ajoutée : tout cela peut faire une nette différence. Il est possible de renforcer la coopération régionale en échangeant de bonnes pratiques et en constituant des réserves alimentaires telles que la Banque alimentaire de l'ASARC.

15. Le pourcentage de l'aide à l'agriculture est passé de 18 % de l'aide au développement en 1979 à 4,3 % en 2008. Vu ce rang de priorité secondaire que lui accorde l'agenda international du développement, l'agriculture devrait passer au premier plan. Sri Lanka appuie l'appel à des investissements supplémentaires et à de meilleures politiques en faveur des petites exploitations agricoles et souscrit à l'action que mène le Secrétaire général pour renforcer l'harmonisation entre les parties prenantes, notamment par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale de haut niveau sur

la crise mondiale de la sécurité alimentaire qu'il a constituée.

16. L'insécurité alimentaire et les carences nutritionnelles peuvent découler de nombreux facteurs, en particulier de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques. Il est donc urgent de renforcer les capacités de réaction des pays vulnérables en transférant chez eux des techniques agricoles d'un bon rapport coût-efficacité qui exigent moins d'eau de pluie. De plus, les catastrophes naturelles et les situations d'urgence complexes telles que les conflits peuvent causer des pénuries alimentaires car elles entraînent des destructions de récoltes et obligent les paysans à abandonner temporairement leurs cultures.

17. Dans son rapport (A/65/253), le Secrétaire général fait état d'améliorations récentes de la sécurité alimentaire à Sri Lanka et dans d'autres pays considérés comme étant en crise. À cet égard, Sri Lanka tient à faire connaître les politiques qu'il a mises en place pour faire échec à l'insécurité alimentaire tout en luttant contre un terrorisme brutal. Tout au long du conflit intérieur qu'il a connu pendant 28 ans, en dépit de difficultés de transport considérables et des obstacles créés par les terroristes, le Gouvernement sri lankais a facilité l'acheminement d'une aide alimentaire aux civils qui se trouvaient dans les zones du conflit. Aucun décès dû à la faim n'a jamais été signalé par les organismes des Nations Unies. Après le conflit, les besoins nutritionnels particuliers de groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes enceintes et les malades se sont vu accorder une attention prioritaire, ce qui a permis de prévenir des maladies ou des épidémies d'origine alimentaire ou hydrique. Quelque 284,000 personnes déplacées ont reçu des rations d'aliments cuits pendant des mois. Par la suite, des rations sèches leur ont été distribuées, ainsi qu'à celles d'entre elles qui rentraient chez elles. Moins de 20 000 personnes déplacées ne sont pas encore retournées dans leur foyer. La réinstallation s'est accompagnée de campagnes de production alimentaire appuyées par l'ONU et d'autres partenaires internationaux. Il est prévu que les surfaces cultivées s'accroissent de 100 000 hectares.

18. À Sri Lanka, pays à revenu intermédiaire, l'agriculture représente 12 % du produit intérieur brut (PIB) et la population, rurale à hauteur de 78 %, en est directement ou indirectement tributaire. Pour améliorer la qualité de vie dans les campagnes, il faut en priorité diversifier les activités agricoles, intégrer les activités

d'élevage et promouvoir des cultures et des produits à forte valeur ajoutée. Parallèlement, des méthodes d'irrigation anciennes et des pratiques agricoles viables propres à Sri Lanka sont encouragées.

19. **M. Muñoz** (Pérou) dit qu'il faut continuer à œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire dans le monde, en particulier dans les pays les plus pauvres, au moyen d'investissements, de nouveaux mécanismes de financement et d'une coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire renforcée pour le développement. Le Pérou appuie les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, adoptés au Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire, car il constitue un texte de référence clair en ce qui concerne l'élimination des principales menaces à la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

20. L'agriculture, qui représente une large part de l'économie du Pérou et est la principale source de revenus de sa population rurale, est d'autant plus vulnérable aux changements climatiques qu'elle est non irriguée à plus de 60 %. Les changements climatiques accélèrent la fréquence et l'ampleur de phénomènes tels que les inondations et la sécheresse et raréfient indirectement les ressources naturelles. Les glaciers péruviens fondent rapidement, ce qui a des incidences à court et à long termes sur la productivité agricole et accentue la pauvreté et la vulnérabilité des populations rurales. Pour réduire l'impact des changements climatiques et les aléas de la sécurité alimentaire, il faut que les pays intègrent la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques dans leurs plans de développement et leurs politiques sectorielles et encouragent les investissements. Il faudrait soutenir les efforts visant à aider les populations à s'adapter aux conséquences néfastes des phénomènes climatiques sur l'agriculture, la croissance économique et la sécurité alimentaire, et à les atténuer.

21. Les agricultrices, qui constituent la majorité des petits exploitants agricoles dans les pays en développement, sont particulièrement vulnérables. De plus, les femmes et les enfants tendent à être exposés à la fumée des fourneaux à bois, très largement utilisés dans les zones rurales, qui causent des problèmes broncho-pulmonaires et autres problèmes de santé graves, contribuent à la déforestation et à la pollution et compromettent la sécurité alimentaire. Il est donc capital de promouvoir l'utilisation de fourneaux à bois améliorés parmi les personnes vivant dans la pauvreté

et l'extrême pauvreté. Dans ce contexte, le Gouvernement péruvien prévoit de réduire des quatre cinquièmes le nombre des fourneaux à bois en usage dans le pays et de les remplacer par des fourneaux améliorés. L'intervenant encourage la communauté internationale et le système des Nations Unies à continuer à œuvrer en faveur d'une sécurité alimentaire à long terme.

22. **M. Souissi** (Maroc) dit que l'accroissement de la production agricole doit aller de pair avec l'amélioration de la nutrition. La malnutrition pose un grave problème de santé publique dans certains pays en développement, qui doivent souvent adopter des systèmes alimentaires inappropriés pour nourrir leur population. En dépit des engagements pris par les États, il n'y a pas eu suffisamment de volonté politique ni de ressources financières pour atténuer les souffrances de la plupart des populations affamées du monde; la sécurité alimentaire mondiale demeure hors de portée.

23. Les efforts qui sont faits pour assurer la sécurité alimentaire et la lutte contre les changements climatiques, la désertification et la perte de diversité biologique sont interdépendants. Pour éliminer la faim et faire de la sécurité alimentaire une réalité, la communauté internationale doit voir au-delà de l'accroissement de la production agricole et adopter une approche multidimensionnelle, qui permette notamment d'assurer une gestion durable des ressources et la pérennité des écosystèmes.

24. La coopération Sud-Sud sera extrêmement utile pour renforcer le dialogue et la solidarité. Vu la dégradation alarmante de la situation alimentaire dans plusieurs pays de la région du Sahel, en particulier au Niger, il faudrait établir avec la FAO un partenariat stratégique consacré exclusivement aux pays subsahariens.

25. Le Gouvernement marocain appelle à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu à Rome en 2009, en particulier de la réforme de la gouvernance mondiale, afin que l'on puisse accélérer l'action engagée pour assurer la sécurité alimentaire. En ce qui le concerne, le Maroc fait de gros efforts pour développer son agriculture et il est parvenu à être moins dépendant des marchés internationaux, grâce notamment à un « plan vert » visant à promouvoir le développement rural et

agricole, à attirer les investissements privés et à lutter contre la pauvreté.

26. Vu la situation actuelle, il est indispensable d'exploiter au mieux les atouts de la FAO en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de ressources naturelles. Le Gouvernement marocain se tient prêt à contribuer à la rédaction d'une charte sur la bioénergie qui réponde aux impératifs de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement durable.

27. **M. Ozaki** (Japon) dit que le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale est une priorité de la politique étrangère du Japon, qui s'efforce sans faillir d'honorer l'engagement qu'il a pris de fournir au moins 3 milliards de dollars d'aide à l'agriculture, notamment aux infrastructures agricoles, de 2010 à 2012.

28. Pour que l'on puisse répondre à la demande croissante de nourriture, il faudrait stimuler la production agricole, en termes de quantité aussi bien que de productivité, sans perdre de vue la situation propre à chaque pays. À cet égard, le Gouvernement japonais a lancé une initiative visant à doubler la production de riz en Afrique sub-saharienne de 2008 à 2018 et il appuie des programmes mondiaux de renforcement des capacités. Il a également accueilli la première réunion ministérielle de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) sur la sécurité alimentaire, qui a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Niigata sur la sécurité alimentaire et sur un plan d'action.

29. L'agriculture constituant le fondement de l'économie de nombreux pays en développement, son développement devrait avoir pour but, non seulement d'atténuer la pauvreté, mais aussi de stimuler la croissance économique. À cet égard, l'intervenant souligne qu'il est indispensable de promouvoir les investissements privés dans l'agriculture, y compris les investissements étrangers directs, en faisant observer que des investissements mal conçus ou mal utilisés peuvent compromettre la stabilité politique, l'exercice des droits de l'homme, la durabilité de la production alimentaire et la protection de l'environnement. C'est pourquoi le Japon a lancé, en étroite coopération avec la Banque mondiale, la FAO, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), une initiative d'investissement agricole responsable, qui indique la

marche à suivre pour que les pays bénéficiaires, les populations locales et les investisseurs puissent harmoniser et exploiter au mieux les investissements.

30. **M<sup>me</sup> Al-Hadid** (Jordanie) dit que, malgré la modernisation de la production et de la distribution alimentaires, la faim et la malnutrition menacent toujours des millions de personnes parce que l'offre alimentaire mondiale est compromise par des éléments tels que les catastrophes naturelles, la croissance démographique, les troubles sociaux et les restrictions commerciales. De plus, les terres arides des pays en développement, qui sont vulnérables à la sécheresse et aux aléas de l'approvisionnement en eau, s'étendent sur 3 milliards d'hectares et abritent un tiers de la population mondiale.

31. L'insécurité alimentaire qui sévit actuellement dans de nombreux pays exige que l'on agisse de façon globale pour assurer le développement et renforcer la sécurité alimentaire pour tous. Il est nécessaire d'investir dans les infrastructures et la recherche macroéconomiques, les techniques de production et la facilitation du commerce pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale.

32. L'intervenante fait observer que l'agriculture est l'un des secteurs les plus importants de l'économie jordanienne. Malgré l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et des surfaces cultivables et les problèmes que posent l'exploitation et la dégradation des sols, la Jordanie a connu un véritable essor ces 30 dernières années grâce à son plan stratégique national de développement agricole.

33. **M. Madani** (Afghanistan) se félicite de la récente réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO et de la création d'un groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. En Afghanistan, l'avenir de la production agricole est sombre, vu les dégâts considérables infligés aux infrastructures matérielles et le fait que les cultures sont essentiellement non irriguées. Des millions d'Afghans sont près de mourir d'inanition ou souffrent de la faim et ne peuvent survivre sans aide alimentaire. Il est donc crucial de redonner vie au secteur agricole du pays au moyen de restructurations et d'investissements, tout en prêtant attention à la viabilité à long terme de l'environnement.

34. L'agriculture représente plus de 50 % des ressources économiques de l'Afghanistan et est donc indispensable à sa reconstruction. L'aide humanitaire

internationale qui a été fournie au pays pendant sa période de redressement a été appréciée mais le Gouvernement afghan cherche désormais à nouer des partenariats qui lui permettent de se doter de systèmes d'irrigation, de technologies et de pratiques agricoles plus performants et plus accessibles.

35. Certains des principaux problèmes auxquels l'Afghanistan doit faire face pour assurer sa sécurité alimentaire sont les fluctuations de la productivité agricole, l'aggravation de la pénurie d'eau et la variabilité des précipitations de pluie, ainsi que l'absence d'infrastructures d'irrigation, le caractère incertain de l'approvisionnement en eau et la volatilité accrue des cours mondiaux des denrées alimentaires.

36. Les petits agriculteurs sont d'une importance décisive pour le développement agricole et rural, et les partenariats entre le Gouvernement, la population et le secteur privé sont indispensables pour orienter les investissements de telle sorte qu'ils stimulent le développement et fortifient les populations rurales. En ce qui le concerne, l'Afghanistan applique des stratégies nationales de développement, non seulement pour réduire la pauvreté et assurer des moyens de subsistance à la population, mais aussi pour augmenter la quantité et la qualité des récoltes vivrières, tout en améliorant l'approvisionnement en eau et l'exploitation des ressources nationales afin d'alléger la pression exercée sur les écosystèmes. De même, il examine actuellement les insuffisances de son agriculture afin de pouvoir développer pleinement la production et les marchés agricoles et il étend ses réseaux routiers et de communication afin que les pauvres puissent améliorer leur situation. Un accent particulier a été mis sur le renforcement des institutions locales, avec la création de conseils de développement social et l'augmentation des effectifs de la fonction publique.

37. Il faudra des partenariats plus étroits avec les organismes des Nations Unies pour qu'il puisse y avoir davantage d'investissements dans les infrastructures, le partage des connaissances et le transfert de technologies, ce qui nécessitera un ciblage efficace des besoins et des priorités de l'Afghanistan. L'intervenant espère que le Programme alimentaire mondial (PAM), la FAO, le Département de l'agriculture des États-Unis et les autres donateurs continueront à fournir une assistance à son pays et que la communauté internationale continuera à œuvrer pour la sécurité alimentaire mondiale.

38. **M. Al-Outaibi** (Qatar) dit que la sécurité alimentaire ne sera atteinte que lorsque ses quatre conditions nécessaires (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) seront réunies. Il espère que la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification sensibilisera aux problèmes particuliers que pose la sécheresse, qui touche de grandes étendues de terre et un grand nombre de personnes et ne peut vraisemblablement que s'aggraver en raison des changements climatiques.

39. Dans le cadre de sa Vision nationale 2030, lancée en 2008, le Qatar a appliqué un programme de sécurité alimentaire destiné à accroître la production agricole intérieure et à en compenser les insuffisances par des importations. Son Gouvernement espère que d'autres pays menacés par la désertification s'en inspireront. Il espère également qu'il pourra contribuer, dans le cadre de l'Alliance mondiale pour les terres arides, à élaborer des technologies agricoles adaptées aux climats arides. Le Qatar prévoit par ailleurs d'accueillir en octobre 2011 une conférence régionale intitulée « La sécurité alimentaire dans les pays arabes – S'associer pour un avenir durable ».

40. **M<sup>me</sup> Ochir** (Mongolie) dit souscrire pleinement aux cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable et se félicite des mesures prévues par l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale dans sa double stratégie à long terme de lutte contre la pauvreté et la faim. La Mongolie doit surmonter des obstacles considérables pour assurer son développement agricole et sa sécurité alimentaire, en raison de ses traditions d'élevage extensif nomade, de la vulnérabilité de ses éleveurs et de ses agriculteurs à des conditions climatiques extrêmes, de son mode particulier de consommation alimentaire et de l'insuffisance de ses marchés alimentaires, de ses réseaux et de ses infrastructures. Après sa difficile transition vers une économie de marché, son secteur agricole s'est presque effondré : la production vivrière n'est plus suffisante et les aliments de base doivent être importés dans une proportion de plus de 70 %.

41. La campagne nationale pour le renouveau des cultures vivrières qui a été lancée en 2008 comme suite à la crise alimentaire a aidé à accroître progressivement la production agricole; en 2010, la demande intérieure de blé et de pommes de terre sera entièrement satisfaite et celle de légumes le sera à plus de 60 %. Le Gouvernement a également pris des mesures graduelles

pour améliorer le cadre juridique et la cohérence de ses politiques, relancer la production industrielle et accroître l'offre alimentaire tout en assurant la salubrité et la sécurité alimentaires. Son programme de sécurité alimentaire pour la période 2009-2013 comporte des mesures assorties de délais qui visent particulièrement à aider le secteur privé à intervenir de façon décisive pour accroître la production alimentaire et procurer des revenus aux éleveurs et aux producteurs. La coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux doit se poursuivre afin que le Gouvernement puisse appliquer pleinement les mesures qu'il a prises pour remédier aux faiblesses structurelles du secteur agricole, accroître la productivité des petites exploitations et assurer une gestion durable des ressources. Cette coopération est également nécessaire pour améliorer les infrastructures et les circuits commerciaux et encourager les innovations technologiques dans l'agriculture.

42. **M. Kononuchenko** (Fédération de Russie) souligne qu'il faut, à court et à long termes, trouver des solutions nationales et internationales à la crise alimentaire mondiale et systémique, qui touche particulièrement les pays en développement, compromet la réalisation des OMD et crée une instabilité sociale et politique dans de nombreux pays.

43. À cet égard, la Déclaration adoptée à l'issue de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, tenue à Rome du 3 au 5 juin 2008, et le Cadre d'action global établi par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire sont de bons points de départ. Le Cadre d'action global devrait servir de base aux efforts entrepris par la suite, en particulier au niveau national.

44. La Fédération de Russie, qui est le plus grand producteur alimentaire mondial, élargit et modernise son agriculture, accroît son aide alimentaire et humanitaire et aide les pays en développement à développer leur agriculture. En 2009, elle a fourni une aide alimentaire d'une valeur de 26,5 millions de dollars sous les auspices du PAM et, de ce fait, une aide à été fournie à l'Arménie, au Kirghizistan, au Tadjikistan, à l'Afghanistan, à la Guinée, au Zimbabwe, à Cuba, à la Palestine et à l'Éthiopie. La Fédération de Russie est le principal bailleur de fonds des opérations du PAM au Kirghizistan et au Tadjikistan. Elle continue en 2010 à fournir au Kirghizistan, à titre humanitaire, une aide alimentaire qui s'élèvera à la fin de l'année à près de 16 000

tonnes. Sa contribution annuelle au PAM en 2010 s'élève à 20 millions de dollars, ou 30 millions si l'on y inclut l'aide d'urgence.

45. Les organisations internationales s'occupant de l'alimentation et de l'agriculture devraient moderniser leurs mécanismes d'aide alimentaire de façon à pouvoir réagir rapidement aux fluctuations des cours mondiaux des céréales. La Fédération de Russie se félicite des réformes de la FAO et de son Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui devraient leur permettre de jouer un rôle approprié dans la formulation et l'application des politiques alimentaires et agricoles.

46. **M. Thu** (Myanmar), soulignant que le secteur agricole a besoin de davantage d'investissements, dit que le Myanmar souscrit pleinement au renforcement du rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et à la création du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui font suite aux appels lancés au Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire.

47. Il souligne que l'agriculture est l'un des piliers de l'économie de son pays et que le plan national de développement du Myanmar accorde la priorité à l'élimination de la pauvreté et au développement rural. L'utilisation durable des terres et des ressources est indispensable au développement agricole mais il est important également de répondre aux besoins des petits exploitants.

48. Le Myanmar prend actuellement une série de mesures pour améliorer la qualité de son agriculture, dont l'introduction de nouvelles méthodes de culture et la mécanisation progressive des activités agricoles. Les investissements que le Gouvernement a réalisés dans le secteur agricole ces 20 dernières années ont permis d'accroître suffisamment la production de riz pour nourrir les 59 millions d'habitants que compte le pays et dégager un excédent de production, et d'étendre la superficie nette des terres cultivées. De plus, de vastes étendues de terres arables actuellement inutilisées peuvent être mises en culture.

49. Si chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement, il n'en faut pas moins prendre des mesures rigoureuses et efficaces à l'échelle mondiale. L'engagement qui a été pris de réduire de moitié la pauvreté et la faim d'ici à 2015 doit être concrétisé. À cet égard, le Myanmar demeure déterminé à assurer une alimentation suffisante, saine

et nourrissante à sa population, qui augmente, et permettre ainsi à chacun de jouir de son droit à l'alimentation.

50. **M. Habil** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que pour remédier à l'insécurité alimentaire, l'essentiel est de reconnaître les erreurs des 20 dernières années. La croissance démographique, les changements climatiques et les insuffisances du système financier international, tout cela a contribué à déclencher la crise alimentaire. Les pays développés devraient consacrer au moins une fraction de ce qu'ils dépensent dans leur course à l'armement à la lutte contre la pauvreté et la faim, surtout si l'on considère que l'argent qu'ils investissent dans les armements découle en partie de l'exploitation impérialiste des pays où la pauvreté et la faim sont le plus répandues. En dépit de tous les obstacles, le monde disposera de suffisamment de ressources pour nourrir sa population si l'on investit comme il convient dans les infrastructures agricoles, la production et la recherche. Les pays développés devraient renoncer au protectionnisme, reprendre les négociations de Doha et appliquer les recommandations formulées à la dix-septième session de la Commission du développement durable et au Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire. La coopération internationale est indispensable pour que l'on puisse s'adapter aux changements climatiques et il ne faudrait pas permettre à des entreprises de monopoliser les technologies ou les semences agricoles.

51. La Jamahiriya arabe libyenne a abaissé ses droits de douane sur les importations alimentaires et tente actuellement d'accroître sa production alimentaire au moyen de l'irrigation. À l'échelle régionale, elle est favorable à une agriculture intensive spécialisée. Bien que l'Afrique dispose des ressources nécessaires pour nourrir sa population, il faudrait que les initiatives de sécurité alimentaire prises à l'échelle du continent soient davantage intégrées, conformément au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, comme cela a été demandé dans la Déclaration de Syrte, intitulée « Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire », adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine à sa treizième session, tenue dans la Jamahiriya arabe libyenne en juillet 2009.

52. **M. Kedar** (Israël) dit qu'il est largement entendu que la promotion de la sécurité alimentaire et celle du développement agricole, qui sont étroitement liées,

doivent toujours occuper une place centrale dans la poursuite des OMD. Il accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (A/65/253), qui offre un cadre de travail utile pour renforcer les partenariats visant à accroître la sécurité alimentaire afin d'atténuer la pauvreté, d'accroître la stabilité et de réduire les taux de morbidité et de mortalité. En développant son agriculture, rapidement et avec succès, Israël a acquis des connaissances et un savoir-faire considérables qu'il continuera à partager avec ses partenaires actuels et futurs par l'intermédiaire de son agence de coopération internationale, le MASHAV. L'un de ses projets, intitulé "Techno-agriculture Innovation for Poverty Alleviation" (Innovations technico-agricoles aux fins de l'atténuation de la pauvreté), a été exécuté avec succès dans plusieurs pays d'Afrique. Ciblants les petits exploitants agricoles et les populations rurales, dans une optique base-sommet, il utilise une technique peu onéreuse d'irrigation goutte à goutte, mise au point en Israël, pour accroître les rendements et rentabiliser les petites exploitations. De même, Israël collabore avec le Ghana et l'Allemagne dans le cadre d'un programme visant à aider les producteurs d'agrumes à devenir auto-suffisants, qui comporte des éléments de micro-financement, de microcrédit et de renforcement des capacités et doit permettre d'obtenir des résultats durables.

53. Pour parvenir à favoriser le développement agricole, il faut non seulement inculquer des techniques de travail aux agriculteurs mais aussi leur apprendre à vendre efficacement leurs produits. Dans le cadre d'un programme de 11 mois exécuté en partenariat avec le secteur privé israélien, des étudiants de l'Asie du Sud-Est ont suivi un stage dans des exploitations agricoles israéliennes et suivi des cours sur la façon de diriger efficacement une exploitation agricole. L'appui d'Israël au Centre Songhai, au Bénin, illustre aussi son action dans le domaine de l'enseignement agricole. Travaillant en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce centre cherche à créer des environnements socio-économiques viables en mettant au point et en diffusant des pratiques agricoles durables au moyen d'activités de recherche-développement, de production et de formation.

54. Israël reconnaît que l'autonomisation des femmes est un élément crucial de toute stratégie globale et efficace de développement agricole et de sécurité alimentaire. Les femmes jouent un rôle de premier plan

dans le secteur agricole des pays en développement et représentent plus de 70 % de la population souffrant de la pauvreté. Afin de promouvoir les partenariats entre les gouvernements, la société civile, les entreprises et les organisations non gouvernementales, Israël a célébré la Journée internationale du développement en tenant une conférence sur les obstacles au développement, notamment agricole, considérant que ce type d'initiative est de nature à sensibiliser l'opinion publique israélienne à l'importance des questions de développement et des OMD en particulier. Israël demeure déterminé à poursuivre l'objectif commun que constitue la promotion du développement agricole et de la sécurité alimentaire et continuera de consacrer de l'énergie et des ressources et de transmettre son expertise à cette fin.

55. **M. Rangel** (République bolivarienne du Venezuela) dit qu'il ne peut y avoir de développement si la population et les terres continuent de s'appauvrir. Jusqu'à présent, la communauté internationale a promu des politiques de développement agricole qui sont orchestrées par les grandes multinationales. Celles-ci, motivées par des considérations de rentabilité, produisent des biocarburants au lieu d'aliments, promeuvent les cultures transgéniques, détruisent les semences traditionnelles et répandent la pauvreté et la faim. Elles sont responsables, par leurs politiques, de la mort d'un enfant dans le monde toutes les six secondes.

56. La République bolivarienne du Venezuela estime que le développement agricole doit être centré sur les petites et moyennes exploitations agricoles, les coopératives et la population rurale et que les plus de 2 milliards de paysans de la planète doivent avoir des pouvoirs de décision en matière de développement agricole.

57. Il y a environ 30 ans, 5 % seulement des semences commerciales étaient l'objet de droits de propriété intellectuelle, contre 82 % aujourd'hui. Les 10 plus grandes sociétés couvraient 67 % du marché et, sur ces 10 sociétés, 3 seulement en couvraient 47 %. Actuellement, six sociétés contrôlent la totalité du marché des semences génétiquement modifiées et, année après année, renforcent leur pouvoir sur la production agricole et la consommation alimentaire.

58. Ce monopole explique pourquoi les engagements pris par les pays aux sommets sur l'agriculture et la sécurité alimentaire n'ont pas été respectés et le droit à

l'alimentation a été violé. Il explique aussi pourquoi l'analyse des questions touchant le développement agricole et la sécurité alimentaire va dans le sens des politiques commerciales des grandes sociétés. Depuis le début de la crise alimentaire en 2007, les sociétés agro-alimentaires n'ont cessé d'accroître leurs profits. La spéculation sur les produits alimentaires de base a contribué aussi à faire augmenter les prix et, en répandant la faim, à faire mourir des millions de personnes. Plutôt que de pratiquer une agriculture transgénique polluante, le monde doit assurer l'expansion d'une agriculture diverse, décentralisée et plus saine pour la population et pour l'environnement.

59. Le cadre juridique du Venezuela a favorisé la création d'offices publics de la sécurité alimentaire et de l'agriculture qui s'appuient sur un modèle de développement rural intégré endogène, socio-productif et créateur d'emplois pour assurer un niveau de bien-être suffisant à la population rurale. Aux fins d'une production alimentaire durable, le Gouvernement vénézuélien promeut et protège les coopératives et les micro-entreprises mais il est hostile aux grandes propriétés foncières, qui sont contraires aux besoins de la majorité.

60. **M. Lukwiya** (Ouganda) dit s'inquiéter du fait que, pour la première fois depuis 1970, le nombre de personnes affamées ou mal nourries dans le monde dépasse le milliard et que l'insécurité alimentaire persiste dans 29 pays, dont la plupart sont des pays en développement. Il ne s'agit pas là seulement d'une crise alimentaire; c'est aussi une crise politique, qui exige que l'on prenne de vigoureuses mesures sans tarder. C'est pourquoi les pays en développement, dont l'Ouganda, font de gros efforts pour renforcer le développement de leur secteur agricole et leur sécurité alimentaire.

61. L'agriculture joue un rôle important dans l'économie ougandaise, vu qu'elle représente près de 23 % du PIB et qu'elle emploie près de 70 % de la main d'œuvre du pays, essentiellement des femmes. Développer ce secteur aura des effets très bénéfiques sur le développement rural, la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes. À cet égard, dans le cadre du plan général du Gouvernement visant à réduire la pauvreté, adopté en 1997, un programme de modernisation de l'agriculture ougandaise est en cours, conformément au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau

Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

62. L'application des politiques visant à améliorer l'agriculture n'avance peut-être pas assez vite mais la véritable raison de l'insuffisance des récoltes vivrières en Afrique sub-saharienne, qui a abouti aux pénuries alimentaires actuelles, réside dans les conséquences des changements climatiques, en particulier de la sécheresse et des inondations. Les pays qui portent la responsabilité historique des changements climatiques doivent s'associer aux autres membres de la communauté internationale pour appuyer les mesures d'adaptation dans les régions vulnérables et trouver une vraie solution. À cet égard, l'Ouganda se félicite de l'initiative de sécurité alimentaire de L'Aquila, qui lie en partie la sécurité alimentaire à l'adaptation aux changements climatiques. Il note cependant que l'engagement pris par le Groupe des huit de faire progresser l'application du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à 2009 n'a toujours pas été tenu.

63. **M. Abani** (Niger) dit que le principal défi que doit relever le Gouvernement nigérien consiste à jeter les bases d'un développement socio-économique durable et soutenu. À cette fin, en 2002, il a mis en place une stratégie de réduction de la pauvreté qui se fonde sur une approche participative et bénéficie de l'appui de ses partenaires de développement.

64. Dans sa stratégie de développement, le Niger s'est fixé pour objectif de devenir un pays moderne, démocratique et prospère, à l'économie dynamique et diversifiée, bien gouverné et attaché au savoir et à l'innovation, mais la réalisation de cet objectif sera une oeuvre ardue et de longue haleine.

65. Le secteur rural nigérien, qui est le moteur de la croissance économique du pays, est l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement, qui compte apporter des améliorations structurelles aux infrastructures d'irrigation et une aide technique et des conseils adaptés aux agriculteurs. De plus, des mesures seront prises pour renforcer la sécurité alimentaire, promouvoir la recherche et la relier pragmatiquement à l'enseignement agricole, au partage des connaissances et à la lutte contre l'avancée du désert et la dégradation de l'environnement.

66. La situation alimentaire et nutritionnelle de la population nigérienne est l'une des plus précaires de l'Afrique de l'Ouest, à cause, en grande partie, des

sécheresses touchant la région du Sahel. La saison agricole de 2009 s'est soldée par une chute considérable de l'offre de céréales, à laquelle le Gouvernement a remédié avec l'aide de ses partenaires de développement, que l'intervenant tient à remercier à nouveau.

67. **M. Solón** (État plurinational de Bolivie) dit que l'humanité consomme les ressources de la planète plus vite qu'elles ne peuvent se reconstituer. Pour réapprendre à vivre en harmonie avec la nature, il faudra d'abord accepter que le développement n'excède pas ses capacités régénératives. Le mode capitaliste actuel de production et de consommation n'est pas viable : si tout le monde continue à consommer les ressources naturelles au même rythme dans les pays développés, il n'y aura plus de planète. On ne peut pas penser la croissance en des termes uniquement économiques. Le PIB, indicateur exclusivement quantitatif, ne permet pas de mesurer la viabilité de la planète : il faut donc d'autres indicateurs, qui tiennent compte des dégâts environnementaux causés par la croissance économique.

68. L'intervenant s'inquiète vivement de la crise alimentaire actuelle, qui risque de faire souffrir près de 950 millions de personnes de la faim. Cette crise a été attribuée à la spéculation sur le cours des denrées, à la fabrication de biocarburants à partir de bois et à l'impact des changements climatiques, mais elle est aussi causée par la modification des habitudes alimentaires, qui aboutit à remplacer des aliments très nourrissants comme le quinoa par des aliments industrialisés de provenance étrangère. À cet égard, l'intervenant a rédigé un projet de résolution (A/C.2/65/L.16) proposant de proclamer l'année 2012 Année internationale du quinoa.

69. Si les êtres humains ont le droit de vivre, les plantes, les animaux, les forêts et les rivières aussi, l'existence des uns étant étroitement liée à celle des autres. Il faut débattre de manière approfondie du nécessaire rétablissement de l'harmonie avec la nature, notamment de la notion des "droits de la nature". Il faut en outre, dans toute tentative de réparer les dégâts causés à la diversité biologique, reconnaître la souveraineté des États sur leurs propres ressources naturelles, ainsi que les droits des peuples autochtones, en particulier à la terre. Pour préserver la diversité biologique et assurer un développement agricole et une sécurité alimentaire durables, l'État plurinational de

Bolivie propose de créer un tribunal pénal international sur le climat et l'environnement, qui réprimerait les crimes contre la nature.

70. **Le Prince Fahd bin Faisal Al Saud** (Arabie saoudite) dit que la production agricole de son pays s'est accrue de 4,5 % ces 10 dernières années, ce pour quoi le roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud s'est vu décerner la médaille Agricola de la FAO. L'Arabie saoudite a compensé l'absence de précipitations et de rivières en construisant des centaines de barrages et en creusant des centaines de milliers de puits dans le cadre d'un ambitieux plan d'irrigation. Elle a considérablement diversifié ses cultures tout en prenant soin de ne pas assécher les aquifères non renouvelables. L'agriculture représente une part croissante de son économie non pétrolière et fournit un emploi à un nombre croissant de ses habitants. L'Arabie saoudite fait aussi des investissements considérables dans l'agriculture à l'étranger.

71. **M. Park Kwangsuk** (République de Corée) dit que la sécurité alimentaire est indispensable au développement économique et social, comme cela a été affirmé à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD. Si le nombre de personnes souffrant de la faim en 2010 a diminué par rapport à l'année précédente, il reste plus élevé qu'avant les crises alimentaires et économiques de 2008 et 2009. De plus, les difficultés créées par les changements climatiques accroissent le risque d'une insécurité alimentaire prolongée. Dans cette situation, la communauté internationale devrait faire siens les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable.

72. En ce qui la concerne, la République de Corée consacrera 100 millions de dollars à la sécurité alimentaire de 2009 à 2011, conformément à la double approche préconisée dans le Cadre d'action global. Une partie de ce montant sera versée au PAM et servira à financer les secours alimentaires d'urgence. Le reste sera mis en réserve pour financer des programmes de développement agricole à long terme qui permettront de transmettre à 18 pays partenaires les connaissances et les données d'expérience dont ils ont besoin pour construire des infrastructures et améliorer leur politique de développement rural durable. Le Gouvernement coréen s'est également engagé à verser 50 millions de dollars au Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

73. **M. Momen** (Bangladesh) dit que la récession mondiale actuelle a malheureusement détourné l'attention de la crise alimentaire. Selon la FAO, 28 des 36 pays où la situation alimentaire est critique sont des pays moins avancés. La plupart d'entre eux ont vu leur situation empirer en raison de récoltes exceptionnellement faibles, de mauvaises conditions climatiques et de l'aggravation de leur situation économique.

74. Tout être humain a un droit naturel à l'alimentation mais ce droit doit être concrétisé et pour cela, la communauté internationale doit prendre des mesures pour compenser l'insuffisance considérable des investissements dans le secteur agricole ces 20 dernières années. Dans le Cadre d'action global, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale estime à 25 à 40 milliards de dollars le montant supplémentaire qu'il faudrait y investir tous les ans pour répondre à ses besoins financiers. Les dirigeants mondiaux se sont engagés à verser 20 milliards de dollars d'aide supplémentaire au développement agricole mais moins de 20 % de ce montant a été effectivement versé.

75. Il est également urgent de s'occuper de l'impact des changements climatiques sur la faim, car les phénomènes climatiques extrêmes peuvent accroître dramatiquement le nombre de personnes souffrant de graves pénuries alimentaires d'ici à la fin du siècle. À Cancun, les participants à la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques devraient donc convenir d'ambitieuses réductions des émissions et de l'adoption de mécanismes juridiquement contraignants qui permettent d'assurer un transfert de fonds et de technologies suffisant et prévisible dans les pays en développement.

76. Il est indispensable de surmonter la crise financière pour réduire au maximum les risques de nouvelles crises alimentaires mondiales. Les aides financières et les mesures de stimulation doivent être conçues de manière à ne pas inciter les pays développés à renforcer leur protectionnisme. Il faudrait aussi fournir des subventions afin de stimuler la productivité agricole, la commercialisation et la consommation.

77. Dans le domaine du commerce, il faudrait permettre aux pays en développement de conserver la marge de manoeuvre dont ils ont besoin pour protéger

leurs petits exploitants agricoles de la concurrence des agriculteurs des pays industrialisés. Il y a d'énormes écarts de productivité entre pays en développement et pays développés, qui tiennent à ce que ces derniers se protègent systématiquement depuis plus de 150 ans.

78. La coopération Sud-Sud peut être utile pour remédier aux crises alimentaires et énergétiques, notamment sous la forme du financement du commerce, des systèmes d'alerte rapide, des échanges commerciaux de nourriture entre pays voisins excédentaires et déficitaires et des échanges de bonnes pratiques. On pourrait à cet égard proposer d'utiliser les millions d'hectares de terres en jachère de certains pays en développement pour accroître la production agricole, et de les faire cultiver par des agriculteurs qualifiés de pays du Sud tels que le Bangladesh, qui seraient embauchés comme ouvriers agricoles.

79. Au Bangladesh, le Gouvernement s'emploie inlassablement, bien qu'avec des ressources limitées, à surmonter la crise alimentaire et il parvient, grâce à divers projets, à permettre à tous de se nourrir. L'agriculture a été déclarée première priorité nationale et les banques accordent des microcrédits et des prêts moyennement importants aux agriculteurs avec l'aide du Gouvernement. Il faudrait cependant que le pays dispose de variétés de cultures à haut rendement qui résistent à l'eau salée, à la submersion et à la sécheresse. L'intervenant appelle la communauté internationale à fournir ces variétés, ainsi que les connaissances techniques permettant de les utiliser.

80. **M. de Azevedo** (Brésil) dit qu'il reste beaucoup à faire pour mettre la population mondiale à l'abri de la faim. Les obstacles à surmonter sont nombreux (sous-investissement, absence de technologies adéquates, distorsions du commerce international des produits agricoles, etc.). Les mesures prises dans un domaine ne suffiront pas si rien n'est fait dans tous les autres domaines. L'aide alimentaire doit s'accompagner d'une coopération productive et de l'ouverture de nouveaux marchés et débouchés aux produits agricoles des pays en développement.

81. De plus, le monde doit faire en sorte que les différents acteurs puissent coordonner leurs activités et atteindre les objectifs convenus aux niveaux mondial, régional et national. Heureusement, pour y parvenir, la communauté internationale dispose déjà d'une instance, récemment améliorée : le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, élément central du

Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, en cours d'évolution. À cet égard, le Brésil se félicite des progrès de l'application des réformes de la FAO convenues en 2009 et attend avec intérêt de recevoir les résultats de la plus récente réunion plénière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. L'intervenant souligne par ailleurs que les débats de la Deuxième Commission doivent compléter, et non reproduire, ceux de la FAO, du FIDA et d'autres organismes analogues.

82. L'intervenant réaffirme que l'accès à une nourriture saine et nourrissante constitue un droit de l'homme. Il faudrait, pour appliquer les engagements pris à cet égard, s'appuyer sur les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation.

83. La coopération Sud-Sud contribue pour une large part à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Le Brésil fait part de ses expériences fructueuses en matière d'agriculture tropicale à de nombreux pays, en particulier d'Afrique et d'Amérique latine. Cette initiative et d'autres du même genre devraient être appuyées et encouragées. L'utilisation de terres dégradées pour accroître la production agricole est un élément central de la stratégie brésilienne de développement agricole, de même que le soutien apporté aux petits exploitants agricoles et à l'agriculture familiale.

84. Il est question, dans le rapport du Secrétaire-Général, de l'impact de l'accroissement de la production des biocarburants mais il n'y est rien dit des aspects positifs de la production et de l'utilisation des biocarburants viables, qui créent des emplois dans les campagnes, sont générateurs de revenus, permettent de lutter contre les changements climatiques et aident des pays à surmonter leur insécurité alimentaire et énergétique. Le Brésil formule l'espoir que le Secrétaire général tiendra compte de ces éléments dans ses futurs rapports.

85. **M<sup>me</sup> Morgan Sotomayor** (Mexique) dit qu'il est nécessaire d'avoir une vue prospective à long terme pour surmonter l'insécurité alimentaire, car la production alimentaire ne cessera pas d'être soumise à l'évolution de l'économie, de la démographie, de la technologie et des pratiques commerciales. Pour le Mexique, la sécurité alimentaire est une question qui doit être réglée par les États et qui exige que l'on agisse collectivement, que l'on élimine les distorsions du marché, que l'on révise les mécanismes financiers,

que l'on transfère des technologies appropriées dans les pays en développement et que l'on adopte des politiques respectueuses de l'environnement.

86. Le Gouvernement mexicain réaffirme sa détermination à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire dans les pays en développement au moyen d'initiatives propres à éliminer la pauvreté, à promouvoir la santé publique et à stimuler une croissance économique durable. Le Mexique prend une part active aux efforts qui sont faits pour améliorer le fonctionnement de la FAO, du FIDA et du PAM de façon que leurs ressources financières et techniques soient réparties entre les régions de manière plus équilibrée. Il faut aussi assurer une plus grande complémentarité entre les organisations internationales et régionales et éviter le double emploi et le détournement des ressources. La diversité des initiatives prises pour créer des fonds financiers tend à disperser les ressources disponibles et ne répond pas aux besoins particuliers des pays à revenu intermédiaire, à laquelle appartiennent la plupart des pays d'Amérique latine.

87. Le transfert de technologies appropriées dans les pays en développement doit être une priorité de la coopération internationale parce qu'il permet aux producteurs d'accroître les rendements et la production alimentaire, et donc d'assurer la sécurité alimentaire et la viabilité de l'agriculture, tout en atténuant les changements climatiques et en favorisant l'adaptation à ces changements. C'est pour cette raison que le Mexique promeut actuellement un projet de résolution conjoint sur l'innovation technologique et la formation techniques, qui vise à renforcer les stratégies nationales de sécurité alimentaire et est conçu pour favoriser la coopération dans trois domaines (le transfert de technologies, la conservation et l'exploitation rationnelle des ressources en eau et la promotion d'un développement rural durable, aux fins, en particulier, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements), avec le soutien financier et technique de la FAO.

88. **M. Xing Jisheng** (Chine) dit que les fluctuations marquées des cours internationaux des denrées alimentaires enregistrées ces dernières années ont porté de rudes coups aux pays en développement, voire menacé leur stabilité sociale. Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire organisé par la FAO a aidé à centrer davantage l'attention sur le développement et la sécurité alimentaire et a incité la communauté

internationale à se mobiliser pour faire face à la crise et à l'insécurité alimentaires. Néanmoins, la situation est toujours grave : deux ans après la crise alimentaire mondiale de 2008, 29 pays sont toujours en crise et le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition dépasse toujours le milliard.

89. Pour régler la crise alimentaire, il faut une solution globale à quatre volets. Premièrement, il faudrait accroître la quantité d'intrants agricoles utilisés et la production de céréales afin garantir une offre alimentaire suffisante et de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales de céréales. À cet égard, la plupart des producteurs agricoles devraient faire davantage. Les pays développés et les organisations internationales devraient prêter assistance aux pays en développement dans des domaines tels que le financement, la technologie, les marchés et le renforcement des capacités. Deuxièmement, il faudrait, au moyen de réformes institutionnelles et d'une gouvernance améliorée, rendre le système mondial de production, de stockage et de production alimentaires plus équitable et plus viable. La Chine est favorable à un système mondial de sécurité alimentaire. Elle est favorable également à une stratégie complète, coordonnée et viable en matière de sécurité alimentaire. Troisièmement, l'approche choisie devrait tenir compte de tous les intérêts en jeu à long terme, plaider en faveur de résultats positifs aux négociations de Doha, créer un ordre international du commerce des produits agricoles qui soit juste, équitable et durable et encourager l'instauration d'un environnement international favorable aux pays en développement pour ce qui est du commerce, du financement et des droits de propriété intellectuelle, ainsi que des autres domaines liés aux produits agricoles. Quatrièmement, une approche holistique est nécessaire pour assurer un développement complet et équilibré et parvenir ainsi à assurer une sécurité alimentaire durable. La sécurité alimentaire est étroitement liée à la croissance économique, au progrès social, aux changements climatiques et à la sécurité de l'énergie.

90. La Chine attache une grande importance à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Pour le Gouvernement chinois, nourrir plus d'un milliard de personnes a toujours été une tâche prioritaire. La Chine a résolument suivi une politique d'autosuffisance alimentaire et ses résultats dans le domaine du développement agricole et rural sont reconnus dans le

monde entier. Avec 9 % des terres arables mondiales et 6,5 % des ressources mondiales en eau douce, elle est parvenue à répondre à la demande alimentaire de 20 % de la population mondiale. Pendant de nombreuses années, son taux d'autosuffisance alimentaire est resté au dessus de 95 %.

91. La Chine continuera à fournir une aide au développement à d'autres pays dans la mesure de ses moyens, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Depuis 2009, elle a exporté 551 000 tonnes de nourriture dans des pays d'Asie et d'Afrique menacés de pénurie alimentaire et elle a fourni une aide alimentaire à l'étranger d'un montant total de 263 millions de yuans renminbis. Elle a aussi fait don de 6,5 millions de dollars au PAM. De plus, le contrat par lequel la Chine s'est engagée auprès de la FAO à constituer un fonds d'affectation spéciale de 30 millions de dollars est entré récemment en vigueur; il servira à financer des projets et des activités devant permettre de renforcer la productivité agricole des pays en développement. Enfin, à la Réunion plénière de haut niveau que l'Assemblée générale a consacrée aux OMD, la Chine a annoncé que dans les cinq ans à venir, elle dépêcherait 3 000 experts agricoles et techniciens dans d'autres pays en développement, fournirait 5 000 stages de formation liés à l'agriculture sur son territoire et renforcerait prioritairement la coopération avec les autres pays en développement dans les domaines de la planification agricole, de la culture des variétés de riz hybride, de l'aquaculture, de la conservation de l'eau à usage agricole et de l'équipement agricole.

92. **M. Traoré** (Sénégal), rappelant que depuis 2000, les dirigeants mondiaux se doivent, comme ils s'y sont engagés, d'éliminer la pauvreté et la famine d'ici à 2015, dit que le tableau qui se dégage de la récente Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD est loin d'être brillant et montre que de nombreux pays en développement sont loin d'atteindre le premier des objectifs.

93. C'est pourquoi le Sénégal se félicite des initiatives que prend actuellement l'ONU, au titre du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition en particulier, pour promouvoir les activités agricoles et des investissements massifs appropriés. Des entités et programmes tels que le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale, le Programme

mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, la Nouvelle Vision de l'agriculture du Forum économique mondial et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique fournissent des cadres théoriques qui peuvent aider à faire reculer la famine. La délégation sénégalaise se félicite également de l'adoption des cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable.

94. À ces initiatives internationales doivent venir s'ajouter des mesures nationales ou régionales. À titre d'exemple, le Sénégal applique depuis 2008 un programme complet de redressement agricole connu sous l'appellation de « Grande offensive pour la nourriture et l'abondance (GOANA) ».

95. La crise alimentaire mondiale risque de se poursuivre si les obstacles que constituent les subventions agricoles et le protectionnisme commercial ne sont pas levés. Il faut une approche holistique pour remédier aux causes structurelles de la crise, à savoir la faiblesse des investissements, l'insuffisance de la production vivrière liée aux changements climatiques, l'augmentation des coûts de production, la croissance démographique et les cultures marchandes exportables. Le Sénégal appelle à un véritable sursaut de la communauté internationale, en particulier à l'égard des pays en développement, dont le taux de prévalence de la faim est supérieur à 35 %.

96. **M. Errázuriz** (Chili) dit que la crise alimentaire résulte d'une crise profonde de l'agriculture, dont chacune des nombreuses causes mérite qu'on lui prête attention. Méritent également d'être notées de nombreuses initiatives concernant le développement agricole et la sécurité alimentaire, dont l'Initiative de la FAO intitulée « Libérer l'Amérique latine et les Caraïbes de la faim » et la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Il existe un certain nombre de moyens de favoriser le développement agricole et la sécurité alimentaire, dont la formation, l'entrée sur le marché des petites et moyennes exploitations agricoles, la promotion du crédit, l'accès aux technologies et, lorsqu'il y a lieu, la conversion à des cultures plus prometteuses. Il faut aussi garder à l'esprit le rôle fondamental des femmes dans le développement agricole, ainsi que la nécessité de faire des questions relatives au genre un élément intersectoriel du monde rural.

97. L'intervenant tient particulièrement à souligner l'impact désastreux des subventions, qui faussent le

commerce international depuis des décennies en empêchant les produits des pays en développement d'accéder aux marchés. Sans un commerce international plus juste, il sera impossible de stimuler les investissements indispensables pour concrétiser les potentiels agricoles latents, seul moyen de nourrir les plus de 9 milliards de personnes que comptera la population mondiale en 2050. Il ne faut pas non plus oublier les dangers de la malnutrition, en particulier pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Si le monde devait négliger cette forme de la faim que le PAM désigne sous l'expression « faim cachée », il en paierait le prix pendant des années en termes de santé, de capacité d'apprentissage, de promotion sociale, de développement et de protection sociale.

98. **M<sup>me</sup> Ratsifandrihamana** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] dit que selon le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde publié par la FAO et le PAM, le nombre de personnes affamées est passé de 1,2 milliard à 925 millions en 2010. Il y a donc une amélioration mais l'objectif fixé au Sommet mondial de l'alimentation de 1996, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes affamées d'ici à 2025, est encore loin d'avoir été atteint. Sur les 925 millions de personnes qui sont actuellement affamées, plus de 166 millions, réparties dans 22 pays, sont en proie à une faim chronique comme suite à une crise prolongée et ont besoin d'une aide qui soit axée, non seulement sur des interventions d'urgence, mais aussi sur des mesures à long terme qui permettent d'accroître la production et la productivité agricoles.

99. Ainsi qu'il ressort du rapport susmentionné du Secrétaire général, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé, s'il reste un comité intergouvernemental de la FAO, sera aussi la plus importante instance internationale d'appui aux processus nationaux de sécurité alimentaire pour tous à large composition. Lorsqu'il s'est réuni pour la première fois depuis sa réforme il y a deux semaines, à l'occasion de sa trente-sixième session, le Comité a traité des problèmes que pose l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées, des régimes fonciers et des investissements internationaux dans l'agriculture, ainsi que des moyens de limiter la vulnérabilité et les risques pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Un certain nombre de délégations ont relevé que les marchés des produits alimentaires de base resteront plus incertains au cours des années à venir. La FAO

estime qu'il faudrait prendre des mesures pour accroître la stabilité des marchés, notamment améliorer les réglementations, assurer une plus grande transparence, constituer des stocks d'urgence d'un niveau approprié et faire en sorte que le commerce international des produits alimentaires soit fluide et efficace. Le Comité réformé a prié son Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition d'analyser les tendances et de formuler de nouvelles recommandations quant aux moyens de limiter les risques liés à l'incertitude excessive des cours dans l'agriculture et de réduire la vulnérabilité à l'aide de filets de sécurité sociale productifs, en particulier dans les pays les moins avancés. Ces questions seront examinées également à la réunion préparatoire à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui sera consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

100. La FAO juge encourageants les résultats de la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD, dont les participants, non seulement ont réaffirmé la volonté de la communauté internationale d'éliminer la faim et d'assurer l'accès de tous à la nourriture, mais en outre se sont déclarés favorables aux cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, ainsi qu'au renforcement de la coordination et de la gouvernance internationales de la sécurité alimentaire dans le cadre du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Ils ont plaidé en faveur de la promotion des investissements publics et privés, de l'aménagement du territoire, d'une gestion efficace de l'eau, d'infrastructures rurales adéquates, de l'élargissement de l'accès des petits exploitants agricoles, dont les femmes, aux marchés et à la terre, et de politiques et d'institutions économiques de soutien à tous les niveaux.

101. Il est largement reconnu que le sous-investissement dans l'agriculture est la principale cause du sous-développement du secteur agricole et que l'aide publique au développement ne permet pas à elle seule de produire la nourriture nécessaire pour une population mondiale qui doit dépasser les 9 milliards en 2050. La FAO estime encourageantes les initiatives de la communauté internationale mentionnées dans le rapport du Secrétaire général, notamment l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, la Facilité de l'Union européenne relative à la sécurité alimentaire et le Programme de la Banque mondiale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Pendant la

Réunion plénière de haut niveau sur les OMD, la Banque mondiale a annoncé également qu'elle verserait 8 milliards de dollars par an à l'appui des programmes de sécurité alimentaire.

102. **M<sup>me</sup> Stewart** [Organisation internationale du travail (OIT)] dit que l'OIT reconnaît la gravité et la persistance de la crise de la sécurité alimentaire et appuie l'appel urgent à une large mobilisation des ressources que le Secrétaire général a lancé dans son rapport, une telle mobilisation étant indispensable pour que l'on puisse s'attaquer aux causes de la crise et concevoir des stratégies et interventions bien intégrées. La définition de la sécurité alimentaire énoncée dans le rapport susmentionné est très appropriée, la sécurité alimentaire étant liée à la capacité de tous d'accéder à la nourriture. L'OIT estime que l'accès à un emploi productif, la protection sociale, les droits fondamentaux du travail et le dialogue social sont indispensables pour assurer l'accès à la nourriture et constituent un solide point de départ pour les stratégies et la collaboration en matière de sécurité alimentaire.

103. Il est indispensable que les stratégies et initiatives de sécurité alimentaire mettent en jeu le secteur agricole et les autres secteurs de façon à les renforcer mutuellement. La possibilité, pour les ménages ruraux, de diversifier leurs activités en les élargissant à la production manufacturière et aux services est importante en termes de revenus et est de nature à favoriser la croissance économique et un développement soutenu et à réduire la pauvreté. Il y a lieu de renforcer de nombreuses activités non agricoles liées à l'industrie agro-alimentaire, telles que la distribution de semences, d'outils et d'autres intrants agricoles, ainsi que les activités associées au traitement et à la commercialisation des produits agricoles. Il est flagrant qu'on laisse passer de nombreuses occasions dans ce domaine vu qu'une proportion des produits agricoles estimée à un tiers va à la poubelle dans certains pays en développement faute d'installations de traitement, de stockage et de transport.

104. Pour concevoir des stratégies et des initiatives efficaces, il faut d'abord reconnaître que les zones rurales sont des réservoirs potentiels de croissance et des bastions de résistance à la crise. Il est donc nécessaire d'en avoir une vue qui soit beaucoup plus progressiste, comme celle consistant à considérer les agriculteurs comme des entrepreneurs, par exemple. Il faudrait aussi que la communauté internationale reconnaisse l'existence de lacunes structurelles qui

empêchent de concrétiser le potentiel des zones rurales, telles que l'insuffisance des investissements, des technologies et de l'accès à la terre et à d'autres biens. Le déficit marqué d'emplois décents accentue ces lacunes.

105. À sa Conférence de 2008 et dans le cadre d'un atelier technique tripartite sur la crise mondiale des cours des produits alimentaires et ses répercussions sur un travail décent, tenu en 2009, l'OIT a entamé un examen approfondi de l'emploi rural en tant que moyen de réduire la pauvreté. Dans les deux cas, cet examen a mis en lumière des obstacles considérables à un travail décent, qu'il faut lever si l'on veut vraiment assurer le développement agricole et résoudre la crise alimentaire, à savoir : le manque d'emplois et de protection sociale; le pourcentage élevé d'enfants qui travaillent; la situation désavantagée des femmes et des jeunes; et un dialogue social et une représentation insuffisants pour que les employeurs et les travailleurs ruraux puissent faire entendre leur voix dans les instances de débat nationales et internationales. Ces obstacles empêchent les populations rurales et leur pays de sortir du piège d'une productivité insuffisante, de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de la vulnérabilité. Ces importantes composantes d'un travail décent figurent dans le Cadre d'action global actualisé publié par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

106. L'OIT appuie les mesures que le Secrétaire général a proposées en vue de mobiliser davantage les volontés dans les domaines politique et économique. Il faut atteindre des niveaux de coordination et de collaboration sans précédent, en tenant compte des avantages comparatifs et des synergies. Les partenariats jouent un rôle déterminant dans les travaux de l'OIT. La collaboration de celle-ci avec la FAO et le FIDA, par exemple, s'élargit et s'approfondit rapidement, l'adoption de l'expression "travail décent" comme outil de travail commun la rendant plus aisée. À titre d'exemple, un grand atelier conjoint FAO-FIDA-OIT tenu en 2009 a abouti à l'élaboration d'outils concrets permettant d'associer les femmes rurales à la prise de décisions et de leur donner ainsi des moyens d'agir; et un projet commun au FIDA et à l'OIT, qui vient d'être lancé, permettra d'examiner les programmes et projets ruraux liés aux jeunes à travers le prisme du « travail décent ». Par ailleurs, l'OIT accueillera, en novembre 2010, une réunion technique interorganisations qui traitera de la prise en compte du

travail décent dans le redressement et le développement durables et comprendra un volet développement rural.

107. Concrétiser le potentiel rural à l'aide d'emplois décents est dans l'intérêt de tous et c'est la responsabilité de tous. Il faudrait que, dans les instruments de l'ONU, le développement rural fondé sur les ressources humaines soit présenté explicitement comme un moyen de concrétiser, simultanément et de façon qu'elles se renforcent mutuellement, la croissance économique, la réduction de la pauvreté et une sécurité alimentaire durable à long terme pour tous. L'OIT envisage avec un vif intérêt de s'associer à cette démarche et, dans cette perspective, s'attache à promouvoir des partenariats efficaces.

108. **M. Assaf** [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] dit que le fléau de la faim et de la malnutrition a actuellement des répercussions désastreuses sur les populations et qu'en outre, il anéantit les potentialités de développement et sape les progrès accomplis dans la réalisation des OMD. La complexité du problème nécessite une stratégie multidisciplinaire.

109. L'ONUDI peut aider à faire la différence, comme en témoigne son Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique, ou son programme conjoint avec la FAO et le FIDA, que l'Union africaine appelait de ses vœux pour promouvoir l'agro-industrie dans les chaînes de valorisation alimentaire. Le partenariat entre la FAO, le FIDA et l'ONUDI part du principe que le développement de l'agriculture n'est pas entièrement synonyme d'augmentation de la production agricole et suppose un processus complet de transformation rurale, ainsi que la ferme insertion des agriculteurs et des éleveurs dans une chaîne de valorisation allant de leurs produits aux industries permettant de les traiter et aux marchés. Il plaide même en faveur de changements culturels, en vertu desquels on cesserait de voir les petites exploitations sous l'angle de la tradition et de la subsistance pour en faire des entreprises modernes qui prendraient la place qui leur revient au XXI<sup>e</sup> siècle. Le besoin urgent de technologies adaptées et d'organisation et les questions légitimes que suscitent la dégradation des écosystèmes et les changements climatiques y sont aussi pris en compte.

110. L'apport de l'ONUDI repose sur un mélange distinctif de savoir-faire qui intéressent l'Organisation

dans son ensemble. Il est essentiellement lié aux techniques de traitement des produits alimentaires, au développement des entreprises rurales et à l'organisation des chaînes d'approvisionnement et des marchés, ainsi d'ailleurs qu'à la mécanisation, qui peut accroître considérablement la productivité du travail dans l'agriculture. De plus, le rôle que l'ONUDI joue à l'échelle mondiale dans l'élimination des polluants organiques persistants, en application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, a abouti à l'élaboration de méthodes non toxiques de lutte contre les ravageurs qui, conjuguées à des travaux sur l'énergie rurale et la gestion de l'eau, permettent de moderniser l'agriculture aussi efficacement que des méthodes industrielles.

111. Les petites exploitations agricoles sont particulièrement vulnérables aux caprices des changements climatiques, ce qui n'est pas seulement une question d'adaptation: l'agriculture durable, ou agro-écologie, peut contribuer elle aussi à atténuer les effets de ces caprices. Les cultures de remplacement peuvent ouvrir des perspectives intéressantes en matière de séquestration du carbone, et les certificats d'aide à la réduction des émissions de carbone représentent une nouvelle source de revenus pour les agriculteurs au titre du Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto, autre domaine dans lequel l'ONUDI a fait la preuve de son savoir-faire.

112. En aval de la production, l'expertise de l'ONUDI dans le domaine d'une production économe en ressources et propre permet de faire en sorte que l'augmentation de la productivité, notamment dans le secteur de l'élevage, n'entraîne pas de pollution biologique et chimique dévastatrice au cours des activités de traitement. Les spécialistes de la sécurité alimentaire travaillent de concert avec les gouvernements et les industriels pour contrôler étroitement la qualité et établir des infrastructures locales de sécurité alimentaire, qui sont alignées progressivement sur les normes internationales. Ils s'occupent notamment du calibrage, des tests, de l'application des normes en vigueur et des installations de traçabilité et de certification, qui sont de plus en plus appuyés par les services mondiaux d'accréditation. L'ONUDI exploite, dans ses travaux, la possibilité unique qu'elle a d'accéder à des agents privés, ce qui lui donne l'avantage sans équivalent, non seulement de connaître les producteurs locaux et les

associations industrielles locales, mais aussi d'accéder à des entités mondiales disposées à offrir un savoir-faire, des fonds, des technologies ou des marchés au moyen d'activités de traitement et de vente au détail organisées.

113. La crise alimentaire de 2008 a été suivie d'initiatives mondiales particulièrement nécessaires, telles que la création de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale, l'adoption de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire et du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, et, plus récemment, la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. L'ONUDI a participé à la trente-sixième session du Comité et se prépare à jouer un rôle plus actif dans ses travaux au cours des années à venir.

114. **M. Rajabi** (République islamique d'Iran), exerçant son droit de réponse, dit qu'il est historiquement incontestable que l'expression "golfe Persique" a toujours été la désignation géographique de référence de la zone maritime située entre la péninsule arabique et la République islamique d'Iran. Les innombrables cartes établies au cours des siècles derniers par les autorités compétentes, régionales ou extérieures à la région, en témoignent toutes et l'Organisation des Nations Unies a établi de façon parfaitement claire, ces cinquante dernières années, que l'expression "golfe Persique" était la seule désignation géographique applicable à cette masse d'eau et qu'il fallait toujours, sans exception, l'utiliser dans son intégralité lorsqu'on s'y référerait dans des documents.

115. Or, le représentant de la Mauritanie, dans la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe des États arabes, a utilisé, pour désigner le golfe Persique, un nom fabriqué de toutes pièces et inacceptable. À cet égard, la République islamique d'Iran tient à dire que le seul nom correct, parce qu'historiquement et universellement reconnu, de la zone maritime située entre la République islamique d'Iran et la péninsule arabique, est le golfe Persique, comme l'a souligné l'Organisation des Nations Unies elle-même. Désigner cette masse d'eau par un nom fabriqué de toutes pièces est donc totalement infondé, absolument inacceptable et sans valeur juridique.

*La séance est levée à 18 h 05.*